

**COUPE
DES
CLUBS**



ENGAGER UNE RÉGION

**20
24**

**ATHLETISSIMA
LAUSANNE**



RÈGLEMENT DE PARTICIPATION ET INFORMATION

INTRODUCTION

Chers clubs romands,

nouvelle année, nouvelle **coupe des clubs**. Cette compétition fait désormais partie intégrante du calendrier de l'athlétisme romand. **Après 4 années remplies** de succès, Athletissima poursuit la tradition de cette compétition pensée pour les clubs et leurs athlètes. L'athlétisme a le vent en poupe et il est important de poursuivre sur cette lancée avec la promotion des clubs romands pour qui sait, peut-être découvrir la prochaine superstar.

Le **Lausanne-Sports Athlétisme** remet son titre en jeu et on s'attend une nouvelle fois à une compétition très serrée !

Cette événement permet également à Athletissima de proposer une plateforme d'activation pour de nouveaux partenaires, afin de mettre en avant l'importance du soutien à la relève de l'athlétisme suisse. Dans ce document sont contenues toutes les informations et règles nécessaires pour participer à cette compétition.

LA COMPÉTITION

- Les compétitions se déroulent sur **10 disciplines** de l'athlétisme (voir liste ci-dessous).
- Les participants doivent être âgés d'au minimum **14 ans** dans l'année 2024.
- Les athlètes doivent être licenciés auprès de **Swiss Athletics**.
- La Finale aura lieu le dimanche **25 août 2024** à Lausanne.
- **Réintroduction du JOKER pour cette nouvelle édition !**

DISCIPLINES QUALIFICATIONS

- Hommes
100/ 400/ 800/ Javelot/ Longueur

- Femmes
100/ 400/ 800/ Poids/ Hauteur

DISCIPLINES FINALE

- Hommes
100m/ 400m/ 800m/ Javelot/ Longueur

- Femmes
100m/ 400m/ 800m/ Poids/ Hauteur

- Mixte
Relais 4x400m (Pts selon la table féminine)

NOTES IMPORTANTES

- En s'inscrivant à la Coupe des Clubs, chaque club confirme avoir pris connaissance de ce règlement et s'engage à l'appliquer et à le respecter ;
- Seule la version de ce règlement publiée sur le site internet d'Athletissima fait foi.



INSCRIPTIONS

RESPONSABILITÉ

Tous les clubs désirants participer à cette compétition peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire disponible sur le lien internet suivant : <https://athletissima.ch/nos-evenements/coupe-des-clubs/>

Ils peuvent le faire dès le **9 avril** et au plus tard jusqu'au **15 mai 2024**.

- En s'inscrivant à la Coupe des clubs, vous acceptez d'y participer et vous engagez à respecter le règlement et les différentes modalités de compétition contenues dans ce document.
- Chaque participant doit être assuré personnellement contre les accidents. L'organisation n'assume aucune responsabilité en cas de dommages corporels et matériels.
- Le responsable qui inscrit son club à la Coupe des Clubs certifie que les données personnelles qu'il fournit via le formulaire d'inscription sont exactes. Athletissima se réserve le droit de refuser la participation à la compétition aux responsables des clubs ayant volontairement transmis des données erronées.

DONNÉES PERSONNELLES ET DROIT À L'IMAGE

- Les responsables des clubs autorisent Athletissima à utiliser leurs données personnelles pour son usage interne ainsi que pour des actions de communication.
- Un certain nombre de photos et vidéos des participants des clubs seront prises durant la manifestation et le club participant en prend acte. Toute participation à cette manifestation a pour conséquence immédiate et simultanée l'approbation explicite par le club et les participants de l'exploitation illimitée dans le temps et dans l'espace et sans indemnisation des photos et vidéos en question par Athletissima (dans le cadre des mesures de communication que celle-ci jugera utiles) sur lesquelles le club et les participant.e.s sont identifiables.

PARTIES PRENANTES

- Athletissima
- Association romande d'athlétisme
- Associations cantonales
- Organismes des championnats cantonaux
- Clubs organisateurs des manches qualificatives
- Clubs d'athlétisme romands (coachs, athlètes)
- Les ambassadeurs d'Athletissima
- Certains partenaires d'Athletissima
- ATHLE.ch
- TV régionales
- Autres...



QUALIFICATIONS/FINALE

QUALIFICATIONS

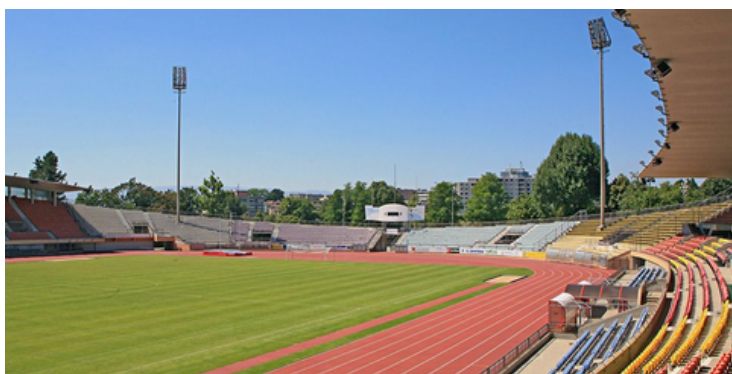
Les qualifications sont soutenues par l'ARA et organisées avec l'aide des clubs et des associations cantonales respectives.

Pour ce faire :

- La période des qualifications se déroule **du 1er juin au 10 août 2024**;
- Les athlètes des clubs remplissant les critères de participation ont la possibilité, s'ils le souhaitent, de prendre part à plusieurs événements de qualification retenus par Athletissima afin de se qualifier avec leur club pour la **Finale de la Coupe des Clubs 2024**;
- Un classement est établi tout au long des qualifications selon la performance établie par l'athlète dans l'un des événements retenus par Athletissima. Chaque résultat sera coté selon la dernière édition de la table de résultats internationale de World Athletics (2017) ;
- **1 JOKER par sexe.** (Exemple: Un athlète mord 3x la planche au saut en longueur, ou une équipe n'ayant pas assez d'athlètes peut utiliser ce joker pour que l'épreuve ne soit pas comptabilisée). **Attention, le joker ne peut pas être utilisé pour le 4x400m mixte lors de la Finale du 25 août ;**
- Le meilleur résultat obtenu par l'athlète dans les qualifications sera retenu pour qualifier son club à la Finale ;
- Chaque meeting de sélection sera supervisé par des juges arbitres licenciés ;

FINALE

- La Finale se déroulera sous la forme d'un meeting, le **dimanche 25 août 2024**, à Lausanne de manière similaire aux précédentes éditions ;
- Un relais 4x400m mixte sera disputé le jour de la finale pour clôturer la compétition et sera **comptabilisé comme 9ème épreuve, la règle du joker est applicable, excepté pour le relais 4x400 ;**
- La Finale sera organisée par Athletissima ;
- Chaque finale sera disputée entre **8 athlètes**, chaque club peut annoncer l'athlète qu'il souhaite, pour autant qu'il soit licencié au club depuis le **31 mai 2024** ;
- Un athlète peut participer à maximum 2 disciplines + le relais ;
- Au vu des éventuelles différences de catégories d'âge entre les participants, le classement de la Finale se fera, sur le même mode que les qualifications, selon **la dernière édition de la table de résultats internationale de World Athletics (2017).**



LES CRITÈRES DE SELECTION DES CLUBS ET ATHLÈTES PARTICIPANTS

LES CLUBS

- La compétition est strictement réservée aux clubs d'athlétisme membres de l'ARA ;
- Les associations de clubs sont exclues ;
- Chaque club participant doit pouvoir présenter au moins un athlète dans 4 des 5 disciplines du programme ;
- Chaque club mettra à jour aussi régulièrement que possible les résultats de ses athlètes à l'aide d'un fichier Google Drive transmis par Athletissima à la suite de l'inscription du club ;
- L'annonce des résultats découle de la seule responsabilité des clubs.

LES ATHLÈTES

- Tous les athlètes participants sous la bannière d'un club doivent faire partie de ce club ;
- Chaque athlète participant doit détenir une licence Swiss Athletics ;
- L'âge minimum de chaque athlète participant est fixé à 14 ans dans le courant de l'année 2024 ;
- Les règles officielles s'appliquent à chaque athlète en fonction de sa catégorie d'âge (par exemple poids du javelot et du poids) ;
- La participation d'athlètes étrangers est permise à la condition que l'athlète soit membre du club participant depuis le 31 mai 2024. Les athlètes arrivés après cette date ne sont pas éligibles pour cette compétition.



NB : En cas de contestation et/ou litige, seul ce règlement fait foi. En cas de nécessité d'arbitrage, Athletissima effectuera ce dernier.

CALENDRIER

- Les meetings retenus par Athletissima qui permettent de se qualifier à la Finale de la Coupe des Clubs sont listés dans le tableau ci-dessous ;
- Pour se qualifier à la Finale avec leur club, les athlètes ont l'occasion de participer à plusieurs meetings qualificatifs ;
- Les clubs doivent impérativement être inscrits au préalable à la Coupe des Clubs pour que les résultats réalisés par leurs athlètes lors de ces compétitions qualificatives soient comptabilisés. De ce fait, aucun résultat individuel d'un athlète ne pourra être validé aussi longtemps que le club auquel il appartient ne s'est pas inscrit à la Coupe des Clubs ;
- Tout au long de la période de qualification, Athletissima mettra régulièrement à jour sur son site internet le classement intermédiaire des clubs participants.

DATE	COMPÉTITION	LIEU	CLUB ORGANISATEUR
1 juin	CC SIMPLES	Guin	TSV Düdingen
1-2 juin	CC SIMPLES	Lausanne	Stade Lausanne
1-2 juin	CC SIMPLES OPEN	Bout-du-Monde	Stade Genève
8-9 juin	CC SIMPLES	Martigny	CABV Martigny
23 juin	CC JU-NE	Colombier	ANA
10 août	CHAMPIONNATS ROMANDS OPEN	Yverdon	USY
25 août	FINALE	Lausanne	?



PRIX

Deux types de prix seront décernés lors de la Finale : pour les clubs et pour les athlètes.

CLUBS

Classement général par club au terme de la Finale :

- **1er prix** : 5'000.-
- **2e prix** : 3'000.-
- **3e prix** : 2'000.-
- **4e au 8e prix** : 1'000.-

Ces prix devront être utilisés dans le cadre du fonctionnement du club et plus particulièrement dans le soutien et la formation de celui-ci.

ATHLÈTES

Un **prix spécial de 500.-** est prévu pour l'athlète masculin et féminin ayant réussi la meilleure performance lors de la Finale selon les points de la table de résultats internationale, toutes disciplines confondues.

FINANCEMENT

Le financement de la Coupe est entièrement à charge d'Athletissima et de ses partenaires



COMMUNICATION

Plusieurs canaux de communication sont identifiés :

- Médias : presse écrite, radio et TV au moyen de communiqués de presse et d'interviews selon les opportunités pendant les qualifications et la Finale ;
- Reportages effectués par les médias partenaires ;
- Réseaux sociaux d'Athletissima (Facebook, Instagram, Youtube, Tiktok), de Swiss Athletics, des clubs participants et des associations cantonales, partenaires d'Athletissima.

Athletissima produit du contenu vidéo (capsules) qui sera mis à disposition des parties prenantes, dont les clubs qui pourront les utiliser à des fins promotionnelles


Un communiqué de presse lancera la Coupe des Clubs avec un clip promotionnel à destination de la liste médias d'Athletissima ;

- Un clip promotionnel de la Finale sera réalisé.



Finale de la Coupe des Clubs 2023 – 27.08.2023



Watch on  YouTube

CONTACT

Pour toute question ou renseignement supplémentaire, veuillez vous adresser à

cdc@athletissima.ch



**NOUS SOMMES HEUREUX DE VOUS COMPTER PARMIL
LES ANCIENS OU NOUVEAUX CLUBS PARTICIPANTS
À CETTE COMPÉTITION ET VOUS SOUHAITONS
BONNE CHANCE !**